

BUREAU DU 28 JANVIER 2022 À 8H

COMPTE RENDU

Le vendredi 28 janvier 2022 à 8h le Bureau d'AQUAVESC s'est réuni au 12 rue Mansart 78000 Versailles, légalement convoqué par M. Erik LINQUIER.

Sont présents :

CA VGP : Erik LINQUIER, Richard DELEPIERRE, Luc WATTELLE

CA SQY : Catherine BASTONI, Eva ROUSSEL

EPT GPSO : Pierre CHEVALIER

EPT POLD : Eric BERDOATI

Date de la convocation : 19 janvier 2021

Date d'affichage de la délibération : 02 février 2022

Date d'affichage du compte rendu : 02 février 2022

Nombre de membres : En exercice : 7 Présents : 7 Votants : 7

Assistaient également : Laurence BREUS, Directeur Général des Services ; Sylvain BRUNEL, Responsable Travaux ; Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable administratif.

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Monsieur le Président ayant vérifié le quorum, la séance est ouverte à 8h.

Le procès-verbal du Bureau du 07 décembre 2021 est soumis à l'approbation des membres du Bureau. Aucun commentaire n'étant formulé, le procès-verbal est adopté.

2022/01 : Approbation d'une convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention des risques professionnels du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) et établissement du document unique d'évaluation des risques (DUER)

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention des risques professionnels du Centre Interdépartemental de Gestion et la lettre de cadrage annexées à la présente délibération.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer lesdits documents et tout document y afférent.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2022 et suivants.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 02 février 2022.

Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESC